

CR CTSD 23 janvier 2018

Après lecture des Déclarations préalables :

Par la FNEC-FP-FO, La FSU, l'UNSA

Annonce de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de reprises :

- De 12 postes administratifs dont les personnels concernées ne sont pas encore définis.
- D'un poste de direction en administratif dont le personnel concerné n'est pas défini non plus.

Concernant les collèges, le cden serait le point de départ d'une concertation.

L'approbation du PV du 16 juin 2017 est **reporté**.

Approbation PV du 9 oct 2017 moins une abstention

Mesures de cartes scolaires

Afin de faciliter le dédoublement des cp, 20 postes supplémentaires ont été donnés par le ministère à l'académie pour le 1^{er} degré .

D'après le ministère : 701 élèves étaient perdus l'an prochain pour les Ardennes. Ce Chiffre a été contesté par IA donc le calcul s'est fait pour 603 élèves. Afin de rééquilibrer le nombre de postes par rapport aux effectifs de classe entre la marne et l'aube, la Haute Marne et les Ardennes, 13 postes sont à rendre pour notre département.

Le P/E continue de monter dans notre département à 6.33, pour 2018/2019.



Notre point de vue : Nous continuons de dire que Le P/E ne traduit pas la réalité des effectifs de classes, que ce n'est pas parce qu'il est en deçà du P/E national qu'il faut se réjouir.

CP/CE1 Dédoublés en REP+ et REP

Après concertation avec les IEN, 33% des CE1 en REP peuvent être dédoublés.

Il est déplorable qu'aucun groupe de travail ne soit proposé avant le CTSD concernant les mesures présentées. Les Documents de travail envoyés aux organisations syndicales sont trop succincts, il manque des informations sur les autres classes. Les lignes de la politique tenue ne figurent pas dans ces documents.

Mesures pour les CP/CE1 en REP + :

Ecoles	Nbr classes total	CP		CP/CE1		CE1		Postes déjà affecté provisoirement +PDM QDC	Postes créés
		classes	effectifs	classes	effectifs	classes	effectifs		
CM Baudin	7	2	8 8			1	10	1	
CM- J Zay	10	2	9 8			2	12 13	1	
CM –P Brossolett	8	2	12 12	1	12	2	11 12		2
Cm les Haybions	12	3	11 11 10			3	11 11 12	1	1 +1 en conditionnel
<p><i>Pour Les Haybions, Discussion concernant les effectifs restants, 87 en maternelle , pour 3 classes cela ferait 26 par classe , idem pour les cycles 3, une classe supplémentaire en conditionnelle est accordée pour permettre de ne pas dépasser les seuils de la REP+ dans l'ensemble des classes.</i></p>									
CM P Viennot	13	4	12 12 11 11			4	13 13 13 13	1	1
CM Capucines	7	2	11 11	1	11	1	11	1	1
CM PM France	4	1	13			1	10		0
Sedan L Adam	7	2	12 12			2	12 13	1	
Sedan Bellevue	11	2	11 12			3	12 12 12(4+8)		0
Sedan La Prairie	7	1	12	1	12	1	12(6+6)	1 PDMQ DC redéployé	0
Sedan G Ouvrard	11	2	11 11			2	14 14		0
Sedan L'esplanade	8	1	12	1	12	1	15(9+6)	1PDM QDC redép	

Mesures pour les CP/CE1 en REP

Ecoles	Nbr classes total	CP		CP/CE1		CE1		PDMQ DC	Postes créés
		classes	effectifs	classes	effectifs	classes	effectifs		
CM Bronnert	6	2	7 7						1
CM L Hanot	8	2	12 12	1	13	1	14	1PDM QDC redépl	1
Bogny sur meuse V hugo	6	2	1 11			2	13 14	1PDM QDC redépl	
Bogny sur meuse les Vannelles	6	2	10 10					1PDM QDC redépl	
Bogny sur meuse A Decopons	8	2	10 9					1PDM QDC redépl	
CM J Curie	7	2	8 9					1PDM QDC redépl	
CM Mozart	12	3	12 12 13			2	13 14	1PDM QDC redépl	1
CM R de Lisle	9	2	14 15					1PDM QDC redépl	
Pour R de Lisle l'organisation ne convient pas tout à fait, possibilité de remettre un poste si les moyens restants le permettent et en fonction des effectifs de TPS.									
Nouzonville La Cache	7	2	13 12					1PDM QDC redépl	
Nouzonville devt Mouzon	10	3	10 10 9					1PDM QDC redépl	1
Nouzonville centre	7	1	12			2	10 9	0.5	1.5

Ecoles	Nbr classes total	CP		CP/CE1		CE1		PDMQ DC	Postes créés
		classes	effectifs	classes	effectifs	classes	effectifs		
Revin La Campagne	8	3	12 12 11					1PDM QDC redépl oyé	
Revin Calmette	8	2	11 12			1	15	0.5	0.5
Revin Trabbia	8	2	11 11					0.5	0.5
Fumay du Charnois	6	1	14			1	12		1
Vivier au court F Mitterand	13	3	13 13 13	1	13			1PDM QDC redépl oyé	
Vrigne aux bois J Jaurès	4	5	11 11 11 10 11					1PDM QDC redépl oyé	1
Gesponsart	A la demande des organisations syndicales <i>une classe en conditionnel</i> est accordée afin de pouvoir alléger la classe de cycle 1 (plus de 30 élèves)								

Mesures prises hors Education prioritaire

Ecoles	Nbr classes total	CP		CP/CE1		CE1		Modification pour la rentrée 2018
		classes	effectifs	classes	effectifs	classes	effectifs	
Mouzon centre	9	3	11 11 11					1 poste
Attigny	13	3	10 10 11					Redéploiement PDMQDC
Sedan Blanpain	5	2	9 9					A moyen constant E/C de 17
Rethel Mermoz	6	2	9 8					Redéploiement PDMQDC

Au total pour cette mesure de dédoublement des CP et CE1, il y a 17.5 redéploiement de PDMQDC et 20.5 créations de postes (parmi ceux-ci sont comptabilisés les PDMQDC redéployés l'an passé qui étaient de 6). Deux postes en conditionnel sont aussi proposés.

Mesures de la carte scolaire :

Fusion d'école	effectifs	Moyenne avant mesure	Moyenne après mesure
Pouru st rémy élémentaire	106		
Pouru st remy maternelle	37		
Primaire 7 classes	143	20.4	23.8
Mesure prise : -1			
Fermeture d'école			
Autrecourt et Pournon	24		
Mesure prise : -2			



Où seront re-scolarisés les élèves d'Autrecourt et Pournon? Est-il possible d'envisager une ouverture conditionnelle pour l'école qui va devoir accueillir ces élèves, à savoir Mouzon?

D'après l'IEN de Vouziers l'école de Mouzon pourra absorber les élèves d'Autrecourt. L'école de Mouzon expérimente le dédoublement des CP, elle est pourvue depuis cette année d'un poste supplémentaire pour mettre en œuvre cette mesure.



Cependant le nombre d'élèves des autres niveaux est assez important de notre point de vue une ouverture aurait été nécessaire.

L'inspecteur d'Académie dit qu'ils surveilleront les effectifs de l'école de Mouzon et seront « **vigilants** ». Que si nécessaire une ouverture sera proposée.

Autres mesures :

Fusion d'école	Effectifs	Moyenne avant mesure	Moyenne après mesure
Deville –Laifour élémentaire 5 classes	72	14.4	24
Mesure prise : -2			
Il y aura donc une maternelle de 2 classes de 35 élèves ; et une élémentaire de 3 classes sur la commune de Deville. Plus du tout d'école sur Laifour.			

Fermeture conditionnelle d'école	Effectifs	Moyenne avant mesure	Moyenne après mesure
Aubigny les Pothées	33	16.5	0
Mesure prise : -2			
Liart	165	23.8	22
Mesure prise : +1			
si pas de fermeture d'Aubigny les Pothées, Liart	132	18.8	22
Mesure prise :-1			
Retrait d'emplois Hors EP	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Rumigny 3 classes	41	13.7	20.5
Glaire 4 classes	64	16	21.3
Rethel Mazarin 13 classes	265	20.4	22.1
Rocroy Hiraumont 5 classes	89	17.	22.3
Givet Ch de Gaulle 9 classes	180	20	22.5
Charl Mezieres K :J jaurès 9 classes	183	20.3	22.8
Givonne 6 classes	114	19	22.8
Vireux Wallerand les bruyères 5 classes	92	18.4	23
Charleville Mézières La Citadelle 12 classes	255	21.2	23.2
Beaumont en Argonne 3cl	47	15.7	23.5
Saint Germainmont 9 classes	190	21.1	23.7
Total des Mesures prises :-11			

Retraits d'emplois hors EP	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Noyers Pont Maugis/ 5 classes	95	19	23.7
HAYbes/ 8 cl	166	20.7	23.7
Buzancy./ 6 cl	119	19.8	23.8
Pure/ 3 cl	48	16	24
Douzy/ 7 cl	146	20.9	24.3
Rethel Mermoz/ 6cl	122	20.3	24.4
Villers semeuse le Plateau/ 8cl	172	21.5	24.6
Les hautes rivières /5 cl	99	19.8	24.7
Total des mesures prises : -8			

Retraits conditionnels d'emplois hors EP	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Briulles sur bar	99	19.8	24.7
Tournes	174	21.7	24.8
Renwez	176	22	25.1
Mesure prises -3			

Retraits d'emplois en maternelle hors EP	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
CM Calmette	92	18.4	23
Carignan maternelle	94	18.8	23.5
Warcq Bellevue	26	13	26
Total de Mesures prises : -3			

Retraits d'emplois en conditionnel hors EP	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Givet Ch de Gaulle	100	20	25
Mesures prises : -1			

Retraits d'emplois en maternelle EP	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Bogny meuse	91	18.2	22.8
Revin Campagne	90	18	22.5
Total mesures prises : -2			

implantation d'emplois	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Sault les rethel	252	28	25.2
Margut	196	28	24.5
Mesures prises : +2			

implantation conditionnelle d'emplois	effectifs	Moy avant mesure	Moy après mesure
Thin le moutier	130	26	21.7
Mesure prises : +1			

Balance des mesures de retraits et implantations devant classe :

		Retraits	Implantations	Retraits conditionnels	Implantations conditionnelles
Hors EP	Ecoles primaires et élémentaires	-23	+2	-7	+2
	Ecoles maternelle	-3		-1	
Educ priorité	Ecoles primaires et élémentaires		+20.5 (redéploiement)		+2
	Ecoles maternelles	-2			
TOTAL		-28	+22.5	-8	+4

Autres mesures prises:

- Transformation du poste chargé de mission ASH en poste de conseiller pédagogique ASH.
- Reprise du poste de CPD EPS 1 er degré (la personne chargée du secondaire s'occupe également maintenant du 1^{er} degré).
- Le poste PEMF qui était à Mermoz sera désormais rattaché à l'école de Sault les Rethel.
- Poste G de Fumay Charnois Revin et
- Poste G de Blanpain Sedan.



La fermeture de ces postes nous interpelle particulièrement, comment peut-on fermer des postes de maître G sur ces quartiers. La réponse donnée ne nous satisfait pas, « ces postes ne sont pas pourvus » et pour cause, il n'y a plus de formation de maître G, donc il est difficile pour les maîtres qui auraient souhaité rester sur ces postes de se former.

- Deux retraits en BFC (départs en retraite).
- Deux suppressions de brigades : Revin et Vouziers.

Total des autres mesures : -9

Mesure conditionnelle :

- création d'un poste référent handicap

Modification de l'implantation des maîtres E :

- Le poste d'Abel Dodeman de Vouziers est transféré à Attigny
- Le poste de l'école Calmette de Revin sera pour moitié à Trabbia Revin
- Le poste de l'école Blanpain de Sedan sera pour l'ensemble de la circonscription.

Transformation du poste ZIL L Hanot en brigade départementale Charleville1

Balance départementale :

	retraits	implantations
postes devant classe	-28	+22.5
Autres mesures	-17.82	+2
Suivi des effectifs		8.32
Sous total	-45.82	+32.82
Total		-13

Vote de la carte scolaire :

1 abstention (sgen-cfdt)

9 contre.Fnec-fp-fo/ Fsu/Unsa/CGT.